

ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

urgences

Question au Gouvernement n° 2181

Texte de la question

URGENCES

M. le président. La parole est à Mme Caroline Fiat.

Mme Caroline Fiat. Depuis plus de six mois, des soignants en colère se mobilisent partout en France pour sauver du naufrage les urgences hospitalières. Bravo à eux ! À 92 %, les Français se disent reconnaissants visà-vis de ces soignants. Ils les comprennent et soutiennent les 249 services d'urgences en grève. Pourtant, madame la ministre des solidarités et de la santé, dimanche dernier sur France Inter, vous avez jugé exagérée l'exaspération exprimée par un soignant. Non, ce n'était ni un témoignage isolé, ni un ressenti excessif!

Aussi, je ne parlerai pas aujourd'hui au nom du collectif Inter-Urgences qui tient en ce moment même une assemblée générale, mais je me ferai l'écho de ceux que vous écrasez par votre politique d'austérité.

M. Erwan Balanant. Comment peut-on parler d'austérité quand on augmente un budget ?

Mme Caroline Fiat. En deux ans, vous avez réalisé 1,6 milliard d'euros d'économies au détriment de l'hôpital public, alors même que le nombre de passages aux urgences a doublé en dix ans, et que 100 000 lits ont été fermés en vingt ans. Les conséquences en sont désastreuses. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Fl. - M. Nicolas Dupont-Aignan applaudit également.*) Aujourd'hui, en grand seigneur, vous promettez 250 millions par an pour les urgences! À budget constant, il y a fort à penser que d'autres secteurs de la santé subiront ce « rapatriement » budgétaire. Si les EHPAD avaient des effectifs suffisants, ils ne seraient pas contraints de transférer leurs résidents vers l'hôpital! (Applaudissements sur les bancs du groupe Fl.)

Ce n'est pas en déplaçant les problèmes d'un service à l'autre que vous trouverez une solution. Aucun médecin, aucun soignant ne penserait qu'une telle dose d'austérité puisse apporter le moindre bienfait à un secteur aussi crucial que la santé. Allez plutôt chercher les milliards d'euros de l'évasion fiscale, de l'impôt sur la fortune ou des dividendes des entreprises qui délocalisent et licencient à tout va! Supprimez la taxe sur les salaires proprement injuste qui étrangle nos hôpitaux et leur coûte près de 6 milliards d'euros! (Applaudissements sur les bancs du groupe FI.)

Je vous adresse une demande solennelle, madame la ministre : accédez aux revendications des soignants en grève ; écoutez la fronde qui éclate dans tout le pays.

La discussion relative au budget de la Sécurité sociale s'ouvrira dans quelques semaines : madame la ministre, serez-vous à la hauteur de l'enjeu ? (Applaudissements sur les bancs du groupe Fl.)

M. le président. La parole est à Mme la ministre des solidarités et de la santé.

Mme Agnès Buzyn, ministre des solidarités et de la santé. Madame Fiat, vous avez évoqué la souffrance des soignants : je ne la nie jamais mais au contraire la reconnais. Pour preuve, j'ai immédiatement tenu compte des témoignages d'incivilités voire d'agressivité subies par ces professionnels, et une prime de 100 euros nets par mois leur est attribuée depuis le mois de juillet, de façon pérenne. Ils l'ont tous reçue. (Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.) Cette prime a été étendue aux assistants de régulation médicale dans les SAMU, qui subissent les mêmes incivilités.

Aujourd'hui, je propose une solution de fond au problème des urgences.

Concernant l'aval de ces services – et l'occasion m'est ainsi donnée de compléter la réponse que j'ai faite à M. Bruneel –, le budget du plan en faveur des urgences, d'un montant de 750 millions d'euros, sera consacré à 80 % au recrutement de ressources humaines là où elles sont nécessaires...

M. Éric Coquerel. Pas dans tous les hôpitaux!

Mme Agnès Buzyn, *ministre*afin d'assurer une meilleure gestion des lits, de renforcer les services d'urgence qui en ont besoin, voire de créer de nouvelles unités de post-urgences, qu'elles soient gériatriques ou de médecine polyvalente. Cela représentera des lits supplémentaires. Aucune disposition ne vise à empêcher la réouverture de lits là où c'est nécessaire. J'en ai pris l'engagement hier, et je le réaffirme aujourd'hui. Ainsi pourrons-nous desserrer l'étau sur les services d'urgences.

Pour la première fois, l'année dernière, l'objectif national des dépenses d'assurance maladie, l'ONDAM, a progressé de 2,5 %. Et pour la première fois depuis dix ans, les tarifs hospitaliers ont crû. Je travaillerai au maintien de cette dynamique cette année encore, dans le cadre du projet de loi de financement de la Sécurité sociale. Notre objectif est de disposer au moins de la même capacité à financer l'hôpital que l'année dernière.

Nous œuvrons également à un plan de restructuration d'autres services en difficulté, comme les services de psychiatrie. Nous travaillons donc auprès des soignants, pour les soignants et pour les malades. (Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.)

Données clés

Auteur: Mme Caroline Fiat

Circonscription: Meurthe-et-Moselle (6e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2181 Rubrique : Établissements de santé Ministère interrogé : Solidarités et santé Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 11 septembre 2019

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 11 septembre 2019